

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE :

**2 TECHNICIEN(NE)S CHARGE(E)S DES TRAVAUX ET DE L'ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS**

Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux (Cat. B)

Recrutement par la voie statutaire ou à défaut contractuelle

Mission principale : l'agent(e) est chargé(e) de concevoir et de contrôler les travaux d'entretien, de maintenance et de rénovations nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments ou des sites dont il a la charge. Il/elle exerce également sa mission dans le domaine de la sécurité contre les risques d'incendie et de l'accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP). Il/elle est garant(e) de la bonne gestion des deniers publics et de la continuité du service public.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Direction Générale Développement Durable et Proximité – Direction Patrimoine, bâtiments et transition énergétique

Relation hiérarchique : l'agent(e) exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Directeur « Patrimoine, bâtiments et transition énergétique » et du Chef de service « Patrimoine Bâtiments »

Relations fonctionnelles (principaux interlocuteurs) : Direction Générale, équipes des services « Patrimoine Bâtiments » et « Maitrise d'œuvre communale », Entreprises extérieures, autres services municipaux, Directeurs et responsables des sites...

Conditions du poste :

Lieu : Pôle Technique Municipal, 32 avenue François Bérenger, sur les bâtiments communaux et chantiers de la commune de Saint-Laurent-du-Var

Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 (vendredi 17h) - Durée hebdomadaire 37h

Conditions spécifiques :

- astreinte de décision : interventions de tous types en dehors des heures de service
- déplacements fréquents (chantiers, bâtiments communaux..) permis B obligatoire
- polyvalence pour assurer la continuité du service public
- port d'équipements de protection individuelle obligatoire sur les chantiers.

Moyens techniques à disposition en fonction des besoins : bureau, ordinateur, téléphone portable, véhicule en pool, EPI...

MISSIONS

Dans le cadre des sites et bâtiments communaux qui lui sont affectés, l'agent(e) a pour mission :

- **Le traitement des demandes de travaux (tous corps d'état):**
 - Visite sur site
 - Analyse du problème, proposition de solution, estimation des coûts

- Consultation des entreprises : montage et rédaction des pièces des dossiers de marchés publics de travaux ponctuels, analyse des offres et commandes
- Suivi administratif de l'ensemble des marchés du service
- Coordination, organisation et conduite de réunions de chantier
- Surveillance des chantiers, contrôle de la conformité et de la bonne exécution, rédaction des attachements contradictoires
- Contrôle des prix, visa des factures
- Rédaction des procès-verbaux de réception et des bilans d'opération
- Mise à jour des fiches travaux

➤ **La gestion et la pérennisation du patrimoine :**

- **Le renouvellement des accords-cadres à bons de commande**
 - Mise à jour des pièces écrites techniques
 - Elaboration des critères de sélection des offres
 - Analyse des offres
- **Suivi des diagnostics** (type accessibilité PMR, DTA, Plomb.):
 - Relations avec les prestataires et les services, visites sur les lieux
 - Analyse et synthèse des rapports
 - Prise en compte des observations résultant des diagnostics
 - Intégration des données dans les projets de travaux et plan pluriannuel
- **Gestion du patrimoine :**
 - Prise en compte des nouvelles acquisitions et constructions
 - Visites et fiches de patrimoine
 - Réalisation des diagnostics
 - Proposition et réalisation de travaux T.C.E, travaux neufs et grosses réparations
 - Mise en sécurité et en conformité, démolitions éventuelles
 - Etat des lieux des nouvelles acquisitions et mouvements locatifs
 - Missions préventives sur le patrimoine : concertation avec les utilisateurs, sélection des priorités, montage de dossiers de programmation de travaux pour la hiérarchie et les Elus pour établir un plan pluriannuel prévisionnel de travaux
- **Mises en conformité et contrôles périodiques obligatoires**

➤ **La gestion de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et de l'accessibilité des personnes à mobilités réduites**

- Préparation et participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité
- Levée des observations et actions correctives sous le contrôle du responsable communal des ERP
- Formation périodique du personnel communal (PPMS, sécurité incendie)
- Montage des dossiers de demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public

➤ **La participation au suivi des sinistres** : prise des mesures conservatoires, fourniture des éléments chiffrés et participation aux expertises

➤ **Le suivi « hygiène et sécurité »** en lien avec le service Prévention des Risques, Sécurité, Accessibilité, les instances du personnel et la réalisation des travaux en découlant

Dans le cadre des opérations de réhabilitation ou d'aménagements extérieurs, l'agent a pour mission :

- Etablir des études de faisabilité
- Etablir les dossiers d'urbanisme municipaux (permis de démolir, de construire, permis d'aménager, autorisation de construire, d'aménager un ERP, déclarations préalables)
- Etablir les DCE (pièces techniques) pour marchés de Maitrise d'œuvre et de travaux
- Effectuer le suivi budgétaire
- Diriger l'exécution technique des travaux jusqu'à la réception de l'ouvrage.

Mission spécifique :

- **Gestion technique de la régie de la Salle du Conseil Municipal**

COMPETENCES REQUISES

- **Maîtrise des corps d'état du bâtiment et de la maintenance**
- **Maîtrise des actions en faveur des économies d'énergie**
- **Maîtrise de l'outil informatique (Autocad, Photoshop, Word, Excel) et utilisation de progiciels spécialisés**
- Bonne connaissance des finances publiques
- Connaissance en urbanisme opérationnel (Définition de programme pour le développement des équipements publics dans leur environnement urbain)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux secteurs des travaux

- Avoir une expérience de suivi et de contrôle de chantiers bâtiments et VRD et des prestations de maintenance
- Savoir prendre des initiatives dans le respect des règles techniques, financières et juridiques
- Faire preuve de rigueur et de méthode dans l'organisation du travail

- Adaptabilité et réactivité
- Sens du service public
- Sens du travail de groupe et du travail en transversal
- Bon relationnel et capacité d'écoute
- Disponibilité et réactivité
- Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve

1 poste à pourvoir au plus tôt + 1 poste à pourvoir au 1^{er} semestre 2023

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de M. le Maire
avant le 19 août 2022**

par mail à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr